



Merci de votre confiance !

La CGT progresse et reste la première organisation syndicale du département !

Merci à tous les collègues qui, en s'impliquant dans le processus de vote, ont montré leur attachement au scrutin professionnel en apportant la meilleure des légitimités à leurs représentant(e)s.

CAPL A

CGT 29% (1 siège)/ FO 23% / Solidaires 47 % (1 siège)

Vos élus CGT

Valérie BOURGEOIS (Tit.) / Nathalie MARSOL (Suppl.)

CAPL B

CGT 66% (2 sièges)/ FO 6% / Solidaires 27 % (1 siège)

Vos élus CGT

Frederic DOUGNAC (Tit.) / Véronique LLEIDA (Suppl.)

Julien CAUMON (Tit.) / Régine JULLIOT-VEYRIERE (Suppl.)

CAPL C

CGT 43%(1 siège) / FO 23% / Solidaires 32 %(1 siège)

Vos élus CGT

Clémence MOLLAR (Tit.) Yannick LAGARDE (Suppl.)

CTL

CGT 47% (3 sièges) / FO 20% (1 siège)/ Solidaires 32% (2 sièges)

Vos élus CGT

Titulaires :Julien CAUMON (Tit.) / Clémence MOLLAR (Tit.) / Cécile GUILLAUMARD (Tit.)

Suppléants :Didier SCHNAKENBOURG / Fabrice BOURGEOIS / Régine JULLIOT-VEYRIERE

Comme ils l'ont toujours fait les élu(e)s CGT s'attacheront à informer, représenter et défendre tous les agents !